

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 AVRIL 2019

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille dix-neuf, le douze avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LANGE, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, pour la tenue de la réunion obligatoire du premier trimestre, sous la présidence de M. GARGAUD Patrick, Maire.

Présents : GARGAUD Patrick, COUTANT Bernadette, LHERITIER Jean-Pierre, ALLARD Virginie, MAIGRET Max, MASSON Jean-François, MARY Anaïs, PENISSARD Jean, GAUTIER Claude

Monsieur le Président a ouvert la séance et exposé ce qui suit :

Budget communal : Le budget primitif 2019 a été adopté à l'unanimité. Il s'équilibre en recettes et dépenses à 376 021 € en section de fonctionnement et à 74 006 € en section d'investissement.

Impôts locaux : Les taux d'imposition sont inchangés en 2019 : taxe d'habitation – 13,99 %, foncier bâti – 16,70 % - foncier non bâti – 37,47 % pour un produit attendu de 77 685 €

Subventions aux associations : Société communale des chasseurs : 400 € - AAPPMA Le Martin Pêcheur : 400 € - Les Randonneurs de Langé : 150 € - Famille Rurale : 300 € - Comité des Fêtes : 400 € - Association des écoles du SIRP : 150 € - Club de Gymnastique de Gehée : 20 € - Association des délégués Départementaux Education Nationale : 20 €

Affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le 16 Avril 2019

Le Maire